



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2018

**OJ N°65 - AMENAGEMENT ET HABITAT.
PLANIFICATION ET SERVICE MUTUALISE ADS.
COMMUNE D'HALSOU - BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRÊT DU PROJET DE
PLAN LOCAL D'URBANISME.**

Date de la convocation : 7 décembre 2018

Nombre de conseillers en exercice : 233

Président de séance : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

PRESENTS :

ABBADIE Arnaud, AGUERGARAY Léonie, ALZURI Emmanuel (jusqu'à l'OJ N°43), ANCHORDOQUY Jean-Michel, ANGLADE Jean-François, APEÇARENA Jean-Pierre, ARAMENDI Philippe, ARCOUET Serge, ARRABIT Bernard, BACHO Sauveur, BARANTHOL Jean-Marc, BARETS Claude, BARUCQ Guillaume (jusqu'à l'OJ N°21), BAUDRY Paul, BEGUERIE Adrien, BÉHOTÉGUY Maïder, BELLEAU Gabriel, BERARD Marc (jusqu'à l'OJ N°43), BERGÉ Mathieu, BERLAN Simone (jusqu'à l'OJ N°56), BERRA Jean-Michel, BERTHET André, BETBEDER Lucien, BICAIN Jean-Michel (jusqu'à l'OJ N°67), BIDART Jean-Paul, BIDEGAIN Gérard, BIDEGARAY Barthélémy, BISAUTA Martine, BONZOM Jean-Marc, BORDES Alexandre, BOSCO Dominique, BRAU-BOIRIE Françoise, BURRE-CASSOU Marie-Pierre, BUSSIRON Jean-Yves, BUTORI Nicole, CACHENAUT Bernard, CAMOU Jean-Michel représenté par DANTIACQ Pascal, CAPDEVIELLE Colette (jusqu'à l'OJ N°9 et à compter de l'OJ N°25), CARPENTIER Vincent, CARRERE Bruno, CARRICABURU Jean, CARRIQUE Renée, CASABONNE Bernard (jusqu'à l'OJ N°66), CASET Jean-Louis représenté par POYDESSUS Dominique, CASTAGNEDE Jocelyne, CASTAING Alain, CAZALIS Christelle, CHANGALA André représenté par SALDUMBIDE Sylvie, CLAVERIE Peio, CURUTCHARRY Antton, DAGORRET François, DALLEMANE Michel, DARASPE Daniel (jusqu'à l'OJ N°66), DARRASSE Nicole (jusqu'à l'OJ N°24), DAVANT Allande, DE CORAL Odile, DE LARA Manuel (jusqu'à l'OJ N°24), DE PAREDES Xavier, DELGUE Jean-Pierre, DELGUE Lucien, DEQUEKER Valérie, DESTIZON Patrick, DEVEZE Christian, DONAPETRY Jean-Michel représenté par CASEMAJOR Marie-Pierre, DOYHENART Jean-Jacques, DUBLANC Gilbert, DUBOIS Alain, DUHART Agnès, DURRUTY Sylvie, ECENARRO Kotte, ECHEVERRIA Andrée, ELGOYHEN Monique, ELGUE Martin, ELHORGA-DARGAINS Gaxuxa, ELISSALDE Philippe, ELIZALDE Iker, ERDOZAINCY-ETCHART Christine (jusqu'à l'OJ N°18), ERGUY Chantal, ERNAGA Michel, ESCAPIL-INCHAUSPÉ Philippe, ESMIEU Alain, ESPIAUBE Marie-José, ETCHEART Jean-Louis, ETCHEBER Pierre, ETCHEBERRY Jean-Jacques, ETCHEBEST Michel, ETCHEGARAY Jean-René, ETCHEMAITE Pierre (jusqu'à l'OJ N°63), ETCHEMENDY René, ETCHETO Henri (à compter de l'OJ N°8 et jusqu'à l'OJ N°24), ETCHEVERRY Maialen, ETCHEVERRY Michel, ETCHEVERRY Pello (jusqu'à l'OJ N°67), EXILARD Pascale, EYHARTS Jean-Marie, EYHERABIDE Pierre, FONTAINE Arnaud, FOURNIER Jean-Louis (jusqu'à l'OJ N°24), GALANT Jean-Michel, GALLOIS Françoise, GARICOITZ Robert, GASTAMBIDE Arño, GONZALEZ Francis, GOYHENEIX Joseph, GUILLEMIN Christian, GUILLEMOTONIA Pierre, HACALA Germaine, HASTOY Jean-Baptiste (jusqu'à l'OJ N°60), HARRIET Jean-Pierre (jusqu'à l'OJ N°24), HAYE Ghislaine, HEUGUEROT Daniel, HIALLE Sylvie, HIRIART Michel (jusqu'à l'OJ N°16), HIRIGOYEN Roland, IBARLOZA Iñaki, IBARRA Michel, IDIART Alphonse représenté par LHOSMOT Jean-Bernard, IDIART Michel (jusqu'à l'OJ N°24), IHIDOY Sébastien, INCHAUSPÉ Beñat (jusqu'à l'OJ N°19), INCHAUSPÉ Henry, IPUTCHA Jean-Marie,

Siège

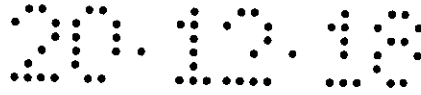
15 avenue Foch - CS 88 507
64 185 Bayonne Cedex
05 59 44 72 72

Egoitza

15 Foch Etorbidea - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

Sedença

15 Avienguda Foch - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72



IRASTORZA Didier (à compter de l'OJ N°5), IRIART Alain, IRIART Jean-Claude, IRIART Jean-Pierre, IRIGOYEN Jean-François, IRIGARAY Bruno, IRIGOIN Didier, IRIGOIN Jean-Pierre, IRUMÉ Jacques représenté par ITHURBIDE Bernard (jusqu'à l'OJ N°12), IRUMÉ Jean-Michel représenté par GACHEN Evelyne, ITHURRALDE Éric (à compter de l'OJ N°7), ITHURRIA Nicole, JOCOU Pascal, JONCOHALSA Christian, LABORDE-LAVIGNETTE Jean-Baptiste, LACASSAGNE Alain, LACOSTE Xavier, LAFITE Guy (à compter de l'OJ N°25), LAFITTE Pascal, LAFLAQUIERE Jean-Pierre, LAMERENS Jean-Michel, LARRALDE André, LARRAMENDY Jules, LARRANDA Régine, LASSERRE-DAVID Florence, LATAILLADE Robert, LAUQUÉ Christine, LESPADE Daniel, LEIZAGOYEN Sylvie (jusqu'à l'OJ N°67), LOUGAROT Bernard, LOUSTAUDAUDINE Jean-Jacques, MANDAGARAN Arnaud, MARTIN-DOLHAGARAY Christine, MEYZENC Sylvie (jusqu'à l'OJ N°8), MIALOCQ Marie-José, MILLET-BARBÉ Christian, MINONDO Raymond, MONDORGE Guy (jusqu'à l'OJ N°24), MOTSCH Nathalie (jusqu'à l'OJ N°19), MOUESCA Colette, NARBAIS-JAUREGUY Éric, NEGUELOUART Pascal, OÇAFRAIN Gilbert (jusqu'à l'OJ N°67), OÇAFRAIN Michel (jusqu'à l'OJ N°17), OLÇOMENDY Daniel, OLIVE Claude (jusqu'à l'OJ N°61), ORTIZ Laurent, PONS Yves, POULOU Guy, POYDESSUS Philippe, PRAT Jean-Michel (jusqu'à l'OJ N°24), PREBENDE Jean-Louis, SAINT ESTEVEN Marc (jusqu'à l'OJ N°59), SAN PEDRO Jean, SANPONS Maryse (jusqu'à l'OJ N°10), SANSBERRO Thierry, SECALOT Michel, TARDITS Richard (jusqu'à l'OJ N°67), THEBAUD Marie-Ange, THICOIPÉ Michel (jusqu'à l'OJ N°9), TRANCHÉ Frédéric, UGALDE Yves, URRUTIAGUER Sauveur, UTHURRALT Dominique, VERNASSIERE Marie-Pierre, VEUNAC Jacques, VEUNAC Michel, VILLENEUVE Arnaud, YBARGARAY Jean-Claude.

ABSENTS OU EXCUSES :

AGUERRE Barthélémy, ALÇUGARAT Christian, ALDACOURROU Michel, ARHANCHIAGUE Jean-Pierre, ARROSSAGARAY Pierre, BARATE Jean-Michel, BEGUE Catherine, BERCAITS Christian, BLEUZE Anthony, CARRICART Pierre, CASTEL Sophie, CHASSERIAUD Patrick, ERREÇARRET Anicet, ETCHEMENDY Jean, ETCHEPARE Philippe, FIESCHI Pierre, GAMOY Roger, GAVILAN Francis, GETTEN-PORCHE Claudine, GOMEZ Ruben, HARISPE Bertrand, IDIARTEGARAY-PUYOU Jeanne, IRIGOYEN Nathalie, JOUGLEUX Bernadette, KEHRIG-COTTENÇON Chantal, LAPEYRADE Roger, LARRABURU Antton, LARRODE Jean-Pascal, LASSERRE Marie, LEURGORRY Charles, LISSARDY Sandra, MIRANDE Jean-Pierre, NEYS Philippe, NOUSBAUM Pierre-Marie, ONDARS Yves, PEILLEN Jean-Marc, PEYROUTAS Maitena, PICARD-FELICES Marie, POYDESSUS Jean-Louis, SERVAIS Florence, SOROSTE Michel, UHART Michel.

PROCURATIONS :

ALÇUGARAT Christian à EXILARD Pascale, ALDACOURROU Michel à EYHERABIDE Pierre, ARROSSAGARAY Pierre à ETCHEMAITE Pierre (jusqu'à l'OJ N°63), BARATE Jean-Michel à OLIVE Claude (jusqu'à l'OJ N°61), BARUCQ Guillaume à CLAVERIE Peio (à compter de l'OJ N°22), BEGUE Catherine à IDIART Michel (jusqu'à l'OJ N°24), BERARD Marc à BERGE (à compter de l'OJ N°44), BERCAITS Christian à IBARRA Michel, BERLAN Simone à CAPDEVIELLE Colette (à compter de l'OJ N°57), BLEUZE Anthony à LAFLAQUIERE Jean-Pierre, CAPDEVIELLE Colette à BERLAN Simone (à compter de l'OJ N°10 et jusqu'à l'OJ N°24), CASABONNE Bernard à DUBLANC Gilbert (à compter de l'OJ N°67), CASTEL Sophie à BRAU-BOIRIE Françoise, CHASSERIAUD Patrick à MOUESCA Colette, DARRASSE Nicole à DEQUEKER Valérie (à compter de l'OJ N°25), DE LARA Manuel à ELHORGADARGAINS Gaxuxa (à compter de l'OJ N°25), ERDOZAINCY-ETCHART Christine à ERGUY Chantal (à compter de l'OJ N°19), ERREÇARRET Anicet à VILLENEUVE Arnaud, ETCHEMAITE Pierre à CARRIQUE Renée (à compter de l'OJ N°64), ETCHEMENDY Jean à IRIART Jean-Pierre, ETCHEPARE Philippe à JOCOU Pascal, ETCHEVERRY Pello à ITHURRIA Nicole (à compter de l'OJ N°68), FIESCHI Pierre à INCHAUSPÉ Beñat (jusqu'à l'OJ N°19), GAVILAN Francis à DE CORAL Odile, GETTEN-PORCHE Claudine à GONZALEZ Francis, HARISPE Bertrand à ERNAGA Michel, HARRIET Jean-Pierre à CARPENTIER Vincent (à compter de l'OJ N°25), HASTOY Jean-Baptiste à ETCHEBERRY Jean-Jacques (à compter de l'OJ N°61), HIRIART Michel à ELISSALDE Philippe (à compter de l'OJ N°17), IDIARTEGARAY-PUYOU Jeanne à POULOU Guy, IRASTORZA Didier à SANSBERRO Thierry (jusqu'à l'OJ N°4), IRIGOYEN Nathalie à LOUGAROT Bernard, ITHURRALDE Éric à ERDOZAINCY-ETCHART Christine (jusqu'à l'OJ N°6), JOUGLEUX Bernadette à DEVEZE Christian, LAFITE Guy à HAYE Ghislaine (de l'OJ N°5 à l'OJ N°24), LARRABURU Antton à LARRANDA Régine, LARRODE Jean-Pascal à BORDES Alexandre, LASSERRE Marie à BERTHET André, LEURGORRY Charles à ECHEVERRIA Andrée, LISSARDY Sandra à IPUTCHA Jean-Marie, MEYZENC Sylvie à ESMIEU Alain

Siège

15 avenue Foch - CS 88 507
64 185 Bayonne Cedex
05 59 44 72 72

Egaitza

15 Foch Etorbidea - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

Sedeñça

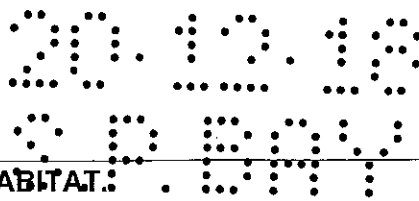
15 Avienguda Foch - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

2019

(à compter de l'OJ N°9), MIRANDE Jean-Pierre à ETCHÉBEST Michel, MOTSCH Nathalie à BISAUTA Martine (à compter de l'OJ N°20), NEYS Philippe à DURRUTY Sylvie, NOUSBAUM Pierre-Marie à LABORDE-LAVIGNETTE Jean-Baptiste, OCAFRAIN Michel à OLÇOMENDY Daniel (à compter de l'OJ N°18), PEYROUTAS Maitena à BAUDRY Paul, SANPONS Maryse à BERARD Marc (à compter de l'OJ N°11 et jusqu'à l'OJ N°43), SERVAIS Florence à DE PAREDES Xavier, SOROSTE Michel à ETCHEGARAY Jean-René, THICOIPÉ Michel à IRIART Alain (à compter de l'OJ N°10), UHART Michel à LARRALDE André.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur LARRALDE André

Modalités de vote : vote à main levée



**OJ N°65 - AMENAGEMENT ET HABITAT.
PLANIFICATION ET SERVICE MUTUALISE ADS.
COMMUNE D'HALSOU - BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRÊT DU PROJET DE
PLAN LOCAL D'URBANISME.**

Rapporteur : Madame Marie-José MIALOCQ

Mes chers collègues,

La commune d'Halsou a engagé, par délibération en date du 13 avril 2015, la révision générale de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Elle a fixé par ailleurs les modalités de concertation mises en œuvre à l'occasion de cette révision.

Un débat s'est tenu le 15 décembre 2016 au sein du Conseil municipal d'Halsou sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

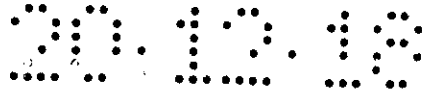
La concertation est aujourd'hui achevée et il convient d'en tirer le bilan conformément aux dispositions de l'article L103-6 du code de l'urbanisme.

La délibération du Conseil municipal en date du 15 janvier 2015 avait fixé les modalités de la concertation comme suit :

- information dans le bulletin municipal ;
- mise à disposition en mairie de documents d'analyse ;
- mise à disposition en mairie d'un registre servant à recueillir par écrit les observations ;
- organisation d'une réunion publique présentant les orientations du PADD et une synthèse du diagnostic.

Dans ce cadre, les mesures ci-après ont été prises :

- la constitution d'un dossier complété au fur et à mesure de la réalisation des études a permis de mettre à disposition du public, en mairie :
 - la délibération du Conseil municipal de lancement de la révision générale du PLU, le 13 avril 2015 ;
 - les délibérations du 28 septembre 2015 portant sur le choix du bureau d'études et sur la création d'une commission et désignation des membres ;
 - la délibération du 15 décembre 2016 concernant les documents relatifs au Projet d'Aménagement et de Développement Durables et débattu par le Conseil municipal ;
 - la carte risque « emprise zone inondable » ;
 - la carte « armature urbaine » et enveloppes urbaines existantes » ;
 - la carte « centralité conviviale » ;
 - la carte « agriculture » ;
 - la carte « principaux ensembles environnementaux à prendre en compte » ;
 - la carte « patrimoine » ;
 - l'analyse de la consommation de l'espace et sa carte illustratrice ;
 - l'analyse de la consommation du PLU 2005-2014 ;
 - le support de présentation de la synthèse du diagnostic et orientations du PADD présenté en réunion publique.
- de même, un registre destiné à recueillir les observations a été mis à disposition du public en mairie pendant la durée des études ;
- une information actualisée faisant état de l'avancée du projet de PLU a été portée dans les bulletins d'information municipale des 1^{er} et 2^{ème} semestres des années 2015, 2016 et 2017 ;



- une réunion publique a été organisée en mairie d'Halsou, le 17 novembre 2017, afin de présenter le diagnostic de la commune, les enjeux en découlant et les grandes orientations du PADD ; celle-ci a été annoncée, par voie d'affichage sur le panneau de la Mairie et dans les quartiers de Karrika et Elizabide ;
- l'équipe municipale s'est tenue à la disposition du public pour recueillir les observations des habitants et de toute autre personne concernée.

Il apparait que :

- aucune observation n'a été consignée dans le registre ;
- 17 personnes étaient présentes à la réunion publique du 17 novembre 2017 ;
- les élus se sont tenus à la disposition du public durant l'étude afin de répondre aux différentes questions et ont reçu les porteurs de projets. Monsieur le Maire et son adjoint à l'urbanisme ont reçu 6 personnes ayant sollicité un entretien à cet effet ;
- 8 courriers portant sur des sujets différents ont été reçus : demandes de terrains piscinables, changement de destination d'un bâtiment agricole, transfert de zonage, classement de terrain.

La concertation s'est donc déroulée conformément à la délibération initiale et le public a été en mesure d'émettre ses observations sur le projet de PLU.

Le Conseil municipal d'Halsou a donné son accord le 3 décembre 2018 sur le projet de PLU arrêté.

Vu les articles L 153-31 et suivants du code de l'urbanisme;

Vu l'arrêté préfectoral n°64-2016-07-13-01 en date du 13 juillet 2016 portant création de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, fixant notamment ses compétences ;

Vu la délibération du Conseil municipal de la commune d'Halsou en date du 13 avril 2015 prescrivant la révision générale du PLU de la commune et définissant les modalités de concertation ;

Vu le débat sur le PADD au sein du Conseil Municipal en date du 15 décembre 2016 ;

Vu la délibération du Conseil municipal d'Halsou en date du 6 février 2017 donnant l'accord pour que la Communauté d'Agglomération Pays Basque poursuive la procédure engagée de révision générale du PLU conformément à l'article L153-9 du code de l'urbanisme ;

Vu la délibération du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque en date du 8 avril 2017 acceptant la reprise de la procédure engagée par la commune ;

Vu la délibération du Conseil municipal d'Halsou en date du 3 décembre 2018 donnant un avis favorable à l'arrêt du projet de PLU ;

Vu le bilan de la concertation tel qu'établi dans le présent rapport ;

Vu le projet de PLU et notamment le rapport de présentation, le PADD, les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement, les documents graphiques, les annexes ;

Considérant que le projet de PLU est prêt à être arrêté et transmis pour avis aux personnes publiques associées à la procédure et aux organismes à consulter ;

2013

Après en avoir délibéré, et au vu de ce qui précède, il est demandé au Conseil communautaire:

- de clôturer la procédure de concertation relative à la révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Halsou, conformément à la délibération du Conseil municipal du 13 avril 2015 et d'en arrêter le bilan ;
- d'arrêter le projet de PLU de la commune d'Halsou tel qu'il est annexé à la présente délibération.

La présente délibération et le projet de PLU arrêté seront soumis pour avis aux personnes publiques associées prévues aux articles L132-7, L132-9, L153-16, L153-17, et R153-6 du code de l'urbanisme.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage au siège de la Communauté d'Agglomération Pays Basque durant un mois.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services,


Jean-Marie MARTINO.



Certifié exécutoire

Transmis au contrôle de légalité le : 20 DEC. 2013

Publié le : 20 DEC. 2013

Siège
15 avenue Foch - CS 88 507
64 185 Bayonne Cedex
05 59 44 72 72

Egoitza
15 Foch Etorbidea - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

Sedença
15 Avienguda Foch - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72